DLP 28-9-79174060

N° 154 - 24 septembre 1979

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

Répondeurs : (78) 60-17-74
Ardèche-Drôme : (75) 43-34-36

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENTS

ABONNEMENTS POUR 1980 - Rectificatif - Contrairement à ce qui a été indiqué dans le bulletin n° 152, et dans un souci d'unification des tarifs sur le plan national, l'abonnement à plusieurs exemplaires du bulletin sous la même enveloppe ne bénéficiera plus à partir de 1980 d'un tarif spécial. Le tarif "Abonnement multiple" sera appliqué à cette formule, à savoir 60 F pour le premier exemplaire + 50 F par exemplaire supplémentaire servi toute l'année.

ABONNEMENT à la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" - (Note communiquée par l'Administration Centrale du Service de la Protection des Végétaux)

Le fait d'être abonné aux Avertissements Agricoles vous a valu, jusqu'à ce jour, de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture, un certain nombre de documents phytosanitaires, et en particulier, le service de dix numéros annuels de la revue "Phytoma - Défense des Cultures".

A partir du 1er janvier 1980, vous ne recevrez celle-ci qu'à la condition de souscrire personnellement un abonnement au moyen du formulaire ci-joint, à retourner à l'éditeur de Phytoma.

En effet, la règlementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas "manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, nous avons toutefois décidé que tous les abonnés aux Avertissements bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement est fixé pour 1980 à 85,00 F. Si vous vous abonnez avant le 30 novembre 1979, vous bénéficierez du prix exceptionnel de 45,00 F. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1979, un prix de faveur de 60,00 F, vous sera encore consenti. En outre "Phytoma" sera encore servi à titre gratuit pendant l'année 1980 à ceux de nos Chefs de Postes qui le recevaient jusqu'à ce jour.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation, elle complète utilement la documentation fournie par votre Station d'Avertissements Agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut-être d'éviter d'importantes pertes de récoltes. Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée car l'Association RURALIA qui l'édite est une association à but non lucratif), c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

ARBRES FRUITIERS

ATTENTION ! EN CETTE PERIODE RESPECTER RIGOUREUSEMENT LES DELAIS D'EMPLOI AVANT RECOLTE INDIQUES POUR TOUS LES PRODUITS UTILISES.

TORDEUSE ORIENTALE sur poires tardives - L'activité de cet insecte reste relativement faible mais soutenue. Le maintien de la protection ne s'impose qu'à proximité des vergers de pêchers ou de cognassiers fortement contaminés au cours de la saison écoulée.

P353

BACTERIOSE du PECHER - La protection des cicatrices foliaires doit être réalisée par 3 ou 4 traitements (suivant la cadence des pluies) couvrant la totalité de la chute des feuilles. Actuellement, seuls les produits cupriques (125 gr/hl de cuivre-métal) permettent de façon certaine de limiter les contaminations automnales.

MOUCHE MEDITERRANEENNE des FRUITS - Les températures élevées maintiennent un niveau de population assez important sur le pourtour des principales agglomérations urbaines ainsi qu'à proximité des décharges comportant des quantités importantes de pêches ou poires avariées.

L'importance des pullulations de l'insecte peut être estimée d'après les captures obtenues dans les pièges spéciaux commercialisés par certaines firmes de pesticides. Nous rappelons les principaux produits homologués pour cet usage :

- DIMETHOATE (nombreuses spécialités) à 30 gr/hl de matière active,
- FENTHION (Lebaycid) à 50 gr/hl de m.a.,
- FORMOTHION (Anthio fort) à 37,5 gr/hl de m.a.,
- TRICHLORFON (Dipterex 80).

PSYLLE du POIRIER - Seules les très fortes pullulations nécessitent une intervention en automne. Il n'y a donc pas lieu de renouveler le traitement qui aurait été effectué, suivant nos précédents conseils, durant la première quinzaine de septembre.

GRANDES CULTURES

GROSSE ALTISE du COLZA - Les populations apparaissent cette année particulièrement abondantes, notamment dans la plaine lyonnaise. Deux procédés préventifs très efficaces sont actuellement conseillés contre les dégâts des larves :

- désinfection des semences. On utilisera de préférence le Mesurol 50,
- désinfection du sol par introduction lors des semis de CARBOFURAN (Curater) à raison de 600 gr/ha de matière active en localisation sur la ligne au semoir.

Ce dernier procédé apparaît le plus efficace.

JAUNISSE NANISANTE de l'ORGE - Les pucerons qui propagent cette maladie sur l'orge sont présents sur maïs. Afin de permettre aux jeunes plantules d'orge d'échapper aux piqûres des individus de ces diverses espèces, nous recommandons encore d'effectuer les semailles le plus tard possible.

CULTURES D'ORNEMENT

PROCESSIONNAIRE du PIN - La période actuelle est extrêmement propice à la lutte contre cette chenille à l'aide d'un produit à base de BACILLUS THURINGIENSIS (Bactospéine ou Dipel) ou de DIFLUBENZURON (Dimilin).

CLIMATOLOGIE

L'ETE 1979 (juin, juillet, août)

Caractères généraux à LYON-BRON (Météorologie Nationale)

	1979	1978	Période 1922-1978 Moyennes	Période 1922-1978 Extrêmes
Température moyenne	19°39	18°65	19°52	22°14 (1950) et 17°75 (1956)
Hauteur d'eau en mm	250,6	200,00	231,6	55,3 (1949) et 408,7 (1963)
Nb jours précipita.	38	30	34	20(1923) et 48 (1977)
Insolation (1926-78)	800 h	789 h	794 h	1019 (1962) et 593 (1930)

Commentaire dans un bulletin ultérieur).

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"RHONE-ALPES",

R. GIREAU

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.